

Mme VICTORIA WOODHULL

La plus grande célébrité, parmi les excentricités féminines de l'Amérique, est certainement madame Victoria Woodhull, actuellement à Londres, où elle vient réclamer, non seulement les droits de la femme, mais s'assurer la place qu'elle se sent propre à occuper parmi les souverains. Elle demande à se faire agréer comme candidat à la présidence des Etats-Unis, aux élections de 1884. Elle vient de faire appel à toute l'Europe dans le but d'envoyer en Amérique des délégations de femmes pour soutenir son élection. Elle dit être si généreusement appuyée par des capitalistes anglais, qu'elle offre aux déléguées leur passage avec billet aller et retour pour New York, Philadelphie ou Boston, et dépenses d'hôtel payées.

Mme V. Woodhull est douée de tous les dons que peut convoiter la femme qui, dans un état de société ordinaire, chercherait à se faire aimer. Elle est grande et belle, élocuente et intelligente, s'habille avec un goût exquis et captivé, non seulement par le charme de sa beauté, mais aussi par celui de sa parole, tous ceux qui ont l'imprudence de l'écouter. Il est fort probable que ce manifeste n'aura d'autre résultat que d'exciter l'hilarité des deux côtés de l'Atlantique. Cependant, la récente nomination, par la République de Costa-Rica, d'un agent diplomatique du sexe féminin à Washington, dans la personne de madame Béatrice, a donné l'éveil à toutes les femmes fortes de tous les pays. Madame Béatrice, Américaine de naissance, est jeune et belle; elle parle plusieurs langues, sait tourner un discours sur tout sujet donné; elle est, de plus, musicienne accomplie, chante à merveille et brode comme un ange. Telles sont les agréments que possède la nouvelle ambassadrice de Costa-Rica à Washington.

NOUVELLES DIVERSES

—On annonce la publication des papiers secrets du duc de Morny.

—On s'attend à une guerre immédiate, à Madagascar, entre les natifs et les Français.

—Jeudi dernier, les Ecossais célébrèrent la fête de leur patron, St. André.

—L'inondation continue en Allemagne. A Dusseldorf une maison minée par les eaux s'est écroulée et 14 personnes ont péri.

—M. de Lesseps a déclaré à une délégation de commerçants anglais, qu'il avait pleine confiance que le canal de Panama serait terminé en 1888.

—Mgr de St-Hyacinthe a adressé une lettre-circulaire au clergé de son diocèse, pour le mettre en garde contre le nouveau journal *L'Etoile du matin*.

—Le Parlement allemand a rejeté par un vote de 153 voix contre 119 la proposition qui a été faite de permettre l'usage de la langue française dans les délibérations de la commission provisoire de l'Alsace-Lorraine.

—Avis est donné dans la *Gazette officielle* qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour instituer légalement la communauté appelée "Les Dominicains ou Frères-Prêcheurs de la province de Québec."

—Il doit y avoir mardi, le 12 décembre prochain, à la salle Ste-Marie, coin des rues Craig et Panet, un grand concert sous les auspices de la société St-Vincent de Paul. Les recettes sont destinées aux pauvres de l'arrondissement.

—La rentrée de la Chambre d'Ontario aura lieu le 13 décembre. La session, la dernière du quatrième parlement, sera courte et, dans le cours de l'hiver, il y aura dissolution et appel au peuple.

—La grande quantité de pommes récoltées à St-Hilaire, a donné l'idée à un Américain d'établir dans la localité un pressoir à cidre. Tous les jours on écrase des tombereaux de pommes et le cidre ne sera pas cher, cette année, dans ce district.

—Les personnes désirant voyager par le chemin de fer du Nord et le Pacifique Canadien ne seront plus obligées d'aller prendre les trains aux gares d'Hochelaga ou du Mile-End. L'inauguration de la nouvelle gare, sur l'emplacement des vieilles casernes de Québec, a eu lieu lundi, et les voyageurs embarqueront et débarqueront au centre de la ville.

—Un grand incendie a éclaté à Québec dans la nuit de mercredi de la semaine dernière. Tout un carré de maisons a été rasé par le feu. On estime les pertes à plus de \$100,000. Cet incendie laisse sans travail une grande quantité d'employés, presque tous pères de famille.

—Un naufrage vient d'avoir lieu dans le golfe St-Laurent. Le steamer *Birdsticken*, venant de la Jamaïque avec une cargaison de sucre pour Montréal, a péri. L'équipage a réussi à se sauver, mais le vaisseau et la cargaison sont entièrement perdus. Le tout était assuré.

—Un brave et ancien cultivateur de l'Ancienne Lotte, nommé Jacques Drolet, est mort à l'âge de 98 ans et 9 mois. On raconte qu'à 16 ans et 25 ans le défunt a servi de parrain et que ses filleuls existent encore. L'un se trouve âgé de 82 ans et l'autre de 73.

—Un projet de loi, portant entr'autres signatures celles de Gambetta et de Paul Bert, a été distribué il y a quelques jours aux membres de la Chambre des députés. Ce projet de loi décrète que tout individu aura le droit de déclarer par testament si son corps devra être inhumé ou brûlé.

—On vient d'offrir à la Patti trois millions pour une tournée au Brésil. La diva a définitivement accepté et donnera cinquante représentations en 1884.

Sarah Bernhardt est également engagée pour le Brésil. Elle touchera 4,500 francs par jour quand elle ne jouera pas, à dater de son départ, le 20 avril prochain, et 18,000 francs par chaque représentation qu'elle donnera. Son voyage durera 135 jours; les représentations doivent être de 40 ou 50, à la volonté du directeur, à raison de trois ou quatre par semaine.

—On annonce la conversion, en Angleterre, de vingt-trois ministres protestants de la secte dite des *ritualistes*.

Le baron de Bannicach, de Stuttgart avait, il y a quelque temps, adjuré, à Genève, le protestantisme. Mgr Mermillod, évêque d'Hébron, vient de l'ordonner prêtre.

Le docteur Lutterkoth, chef d'une importante usine à Zurich (Suisse), a embrassé le catholicisme.

Le célèbre baryton anglais, Standley, a fait son abjuration à Highatel, dans l'église des religieux Passionnistes.

Quinze nouveaux convertis ont reçu le sacrement de Confirmation dans la nouvelle église de Maidoton, près Londres.

TRIBUNAUX COMIQUES

UN BESOIN IMPÉRIEUX

Toute la physiologie des dames de la Halle pourrait se résumer en ces deux mots : "mauvaise tête et bon cœur," ou bien, encore : la main leste, mais le cœur dessus." Il est donc absolument anormal de voir aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel, une de ces dames sur qui s'est abattue la main leste d'une bourgeoise, précisément à propos d'un élan de cœur de la dame de la Halle.

Voici comment cette dernière raconte le fait :

Je jure devant Dieu et devant les hommes de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité; d'ailleurs, il y a ici beaucoup de mes camarades qui vous diront comme par lequel...

M. le président.—Bien, bien, nous les entendrons.

La vérité est qu'une partie du personnel de la Halle est venue à l'audience, et que plusieurs de ces dames ont été placées dans la salle des témoins en attendant leur défilé à la barre; tout cela, bien entendu, pomponné, doré, enrubanné, tiré, comme on dit, à quatre épingles.

La plaignante.—La chose en un mot, c'est que madame que voici m'a donné une gifflé que tout le monde s'en est retourné et que j'en suis restée comme tombée en putréfaction.

M. le président.—A quel propos la prévenue vous a-t-elle frappée?

La plaignante.—A propos de son pauvre chérubin d'enfant, une mignonne d'amour de petite fille que c'ête pauvre chérie, elle avait à ce qu'il paraît besoin de... ça peut arriver à tout le monde, dont madame sa mauvaise mère la tenait par la main, comme étant en colère et disant : C'est pas pressé, tout à l'heure; là-dessus la petite criait. Alors toutes mes voisines et moi, ça nous faisait pitié de voir ça, que nous nous mettons à interloquer madame, que, là-dessus, elle nous répond des sottises. Alors, voyant ça, je sors de mon caractère et de ma boutique, et je prends l'enfant par la main pour la mener dans un petit coin; sa mère la retient ferme, moi je veux la faire lâcher en lui ouvrant la main : c'est donc de là, qu'à ce moment-là, je reçois une gifflé, que j'en ai vu mes carottes toutes bleues.

M. le président (à la prévenue).—Reconnaissez-vous avoir frappé le témoin?

La prévenue.—Oui, monsieur, je ne dis pas, mais vous en auriez fait autant à ma place, de voir une personne qu'on ne connaît pas et qui veut se mêler de mon enfant; ça ne la regarde pas; je connais bien ma petite fille, c'est des manies qu'elle a; j'étais convaincue qu'elle demandait sans nécessité.

La plaignante.—Laissez donc!

La prévenue.—Qu'en saviez-vous?

La plaignante.—Et vous?

La prévenue.—Moi, je connais mon enfant.

La plaignante.—Elle n'est pas faite autrement que tout le monde.

La prévenue.—Avec ça, messieurs, que toutes les commères de là, des femmes pas polies et très mal élevées...

La plaignante.—Possible, mais quand nos enfants ont...

M. le président.—Taisez-vous, madame.

La prévenue.—Elles se mettent toutes à m'agonir et à vouloir me forcer à les laisser prendre ma petite; moi, ça m'a mise en colère; je sais bien ce que j'ai à faire.

La plaignante.—Votre petite fille aussi, le savait bien, ce qu'elle avait à faire.

M. le président.—En voilà assez!

La plaignante.—Mes témoins vous diront...

M. le président.—Nous ne les entendrons pas, le fait est avoué.

M. le président donne lecture de l'article du Code qui punit les voies de fait d'un emprisonnement de six jours à deux ans ou d'une amende.

La prévenue (*jetant un cri*).—Deux ans!... Je suis condamnée à deux ans!... Ah! je me trouve mal...

M. le président.—Mais attendez donc, madame, il ne s'agit pas de deux ans.

La prévenue (*revenant subitement à elle*).—Ah! je disais aussi...

Le tribunal la condamne à 16 francs d'amende.

La prévenue.—Ah! monsieur! monsieur... que je vous remercie... quand j'ai entendu deux ans...

M. le président.—Retirez-vous!

La plaignante.—Ah ben, merci!... pour 16 francs, je ne m'en priverai pas. (*A ses camarades qui sortent de la salle des témoins*). Dites donc... 16 francs!...

Chœur indigné des dames de la Halle: Oh!

On les fait sortir.

Une Quinte

Du danger de monter les poneys du Texas.

On ne peut discuter que le poney du Texas est incertain. Règle générale on doit s'attendre que tôt ou tard le poney du Texas reviendra à son défaut, connu dans les plaines sous le nom populaire de "quinte." Il l'a dans le sang. Il se passera plutôt de son foin toute une journée que de manquer une quinte. C'est une partie de sa vie, son grand article de foi. En un mot le poney du Texas, qui ne fait pas de quinte, n'en est pas un du tout. On ne peut l'attribuer à cet Etat. M. Geo. Ridgeway, demeurant Rue Jefferson, Oakland, partage cette opinion, à coup sûr. Dans tous les cas, après l'accident qui lui est arrivé cette conclusion est permise, car il a failli perdre la vie. Ce monsieur est un cavalier accompli, et aime de monter un animal fougueux. Ce monsieur passait à la course rue Montgomery, vis-à-vis le restaurant F. Garcia & Cie, connu sous le nom de Frank. M. Ridgeway reina son cheval tout à coup et voulut rebrousser chemin, mais le poney s'y refusa. M. Ridgeway voulut le contraindre. Alors s'engagea entre le cheval et le cavalier une lutte acharnée. Fidèle à ses instincts, le poney eut recours à un coup-d'état qui lui valut la victoire. Sautant en l'air, la rétive monture se raidit les jambes, se courba l'échine en forme d'un \cap renversé, tout en s'arrétant brusquement et en se mettant la tête entre les pattes de devant. M. Ridgeway s'en alla baiser la terre à six pieds devant sa monture. Il avait perdu connaissance. Une foule excitée assistait à la scène. On porta le cavalier insensible chez Frank, et un médecin fut demandé. Dans l'intervalle on lui administra des stimulants, pour lui faire recouvrer ses sens. Peu après M. Ridgeway donnait des signes de vie et poussait des cris de douleur. En recouvrant la parole, le blessé dit : "Pour l'amour de Dieu, soulagez-moi de cette atroce douleur à l'épaule! Ça me tue! Avez-vous de l'*Huile de St. Jacob* dans la maison?"

"Justement, répondit M. Garcia, j'en ai un peu sous la main."

On le dégacha de ses vêtements; il avait l'épaule toute meurtrie. On lui appliqua promptement ce remède, qui produisit une grande sensation sur la côte, et dans un temps incroyablement court. M. Ridgeway commença à manifester sa satisfaction. Bientôt il dit que la douleur se calmait, et l'usage de presque une bouteille enleva toute douleur et réduisit l'enflure qui s'était manifestée avant l'application. Il n'avait pas eu d'os fracturé, et il fit la remarque, en avalant un verre de punch impérial, que l'*Huile de St. Jacob* lui avait épargné de longues et pénibles souffrances. A la pharmacie voisine, M. Ridgeway se procura plusieurs bouteilles de ce merveilleux remède et les emporta chez lui. Le docteur arriva trop tard pour voir le blessé.

La vue de l'étonnante puissance de l'*Huile de St. Jacob* fit marcher toutes les langues, et plusieurs témoins se déclarèrent émerveillés du résultat. M. Garcia expliqua que l'*Huile* avait la réputation d'être presque miraculeuse dans son opération dans certains cas, et l'incident du matin n'était qu'une attestation de ce qu'il en savait lui-même, aussi bien de ce que le public en disait.

(*Evening Post*, de San-Francisco.)